

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de Cheniers et Villers-Le-Château (51)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

n°4
Avril 2019

Comme vous le savez, VALOREM, en relation étroite avec les acteurs de votre territoire, étudie la possibilité d'implanter des éoliennes à Cheniers et Villers-Le-Château.

Cette nouvelle lettre d'information présente l'avancement de ce projet.

Portes ouvertes du parc éolien de Thibie

VALOREM vous invite à visiter le pied de l'éolienne n°6 de Thibie le vendredi 14 juin 2019 de 10h à 17h. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Les 5 phases du projet : l'instruction est en cours

Suite aux études de faisabilité, VALOREM a déposé, pour le compte de la société de projet Cheniers Energies, le dossier réglementaire de demande d'autorisation environnementale du projet éolien de Cheniers et Villers-Le-Château en juin 2018. Il est actuellement en cours d'instruction par les services de l'Etat. La préfecture devrait organiser une enquête publique en 2020. Les conseils municipaux des communes concernées ainsi que la population seront invités à donner leur avis sur le projet.

La demande d'autorisation du projet de Cheniers et Villers-Le-Château est en instruction.

1•Pré-faisabilité	2•Faisabilité	3•Obtention des autorisations	4•Construction	5•Exploitation
Septembre 2016 Pré-études sur le vent, le raccordement électrique. Recherche de servitudes environnementales et réglementaires. Rencontre des élus. Accords fonciers avec les propriétaires et exploitants.	Janvier 2017 - Mai 2018 Etudes techniques : acoustique, vent. Etudes environnementales : paysage, faune, flore, oiseaux, chauve-souris... Validation du projet avec les services de l'Etat et les élus.	Juin 2018 (18 à 24 mois) Demande de l'Autorisation Environnementale Instruction par les services de l'Etat Enquête publique Financement	9 à 12 mois Travaux de terrassement, raccordement électrique, fondations, montage des éoliennes... Charte «Chantier vert». Tests de mise en service.	Pendant au moins 20 ans Suivi d'exploitation et maintenance des éoliennes. Et après ? Démantèlement du parc et remise en état du site ou changement des turbines.

Le comité de pilotage, une instance pour définir le projet

Le comité de pilotage réunit les acteurs du territoire afin d'évaluer les enjeux locaux et d'élaborer un projet éolien adapté aux communes de Cheniers et Villers-Le-Château.

Thèmes abordés :

- **Septembre 2017** : résultats des études de l'état initial, élaboration de variantes d'implantation, prochaines étapes

- **Avril 2018** : retour sur la présentation du projet au pôle éolien (services de l'Etat), photomontages
- **Mars 2019** : retour sur le début de l'instruction, réflexion autour des mesures d'accompagnement

Troisième réunion du comité de pilotage, le 6 mars 2019, en mairie de Thibie

Après les premiers retours de l'instruction, VALOREM a réuni le comité de pilotage le mercredi 6 mars 2019. Les personnes ci-dessous étaient présentes à cette nouvelle réunion.

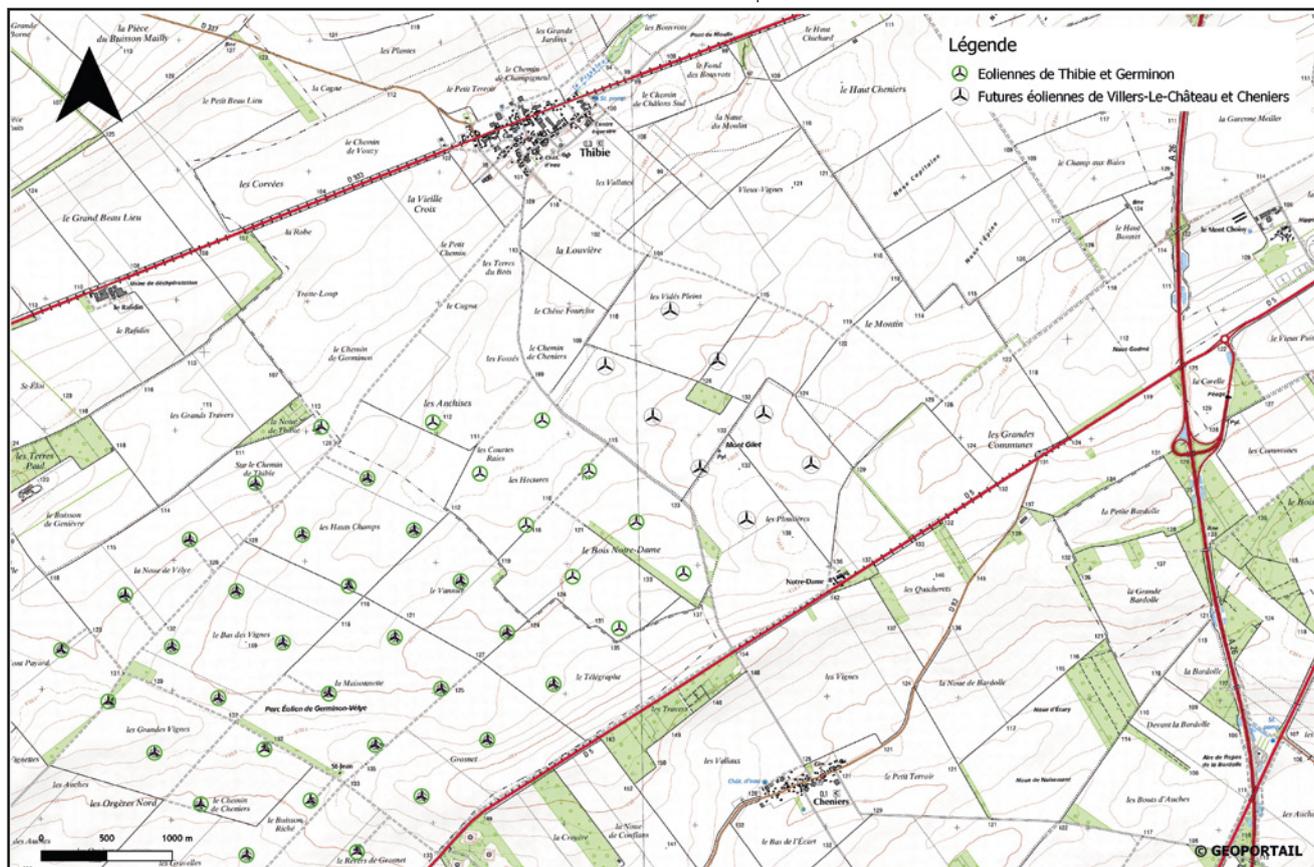
- Gilbert POIRET, maire de Villers-Le-Château
- Denis KRUSZEWSKI, 1^{er} adjoint de Villers-Le-Château
- Joël THOUVENIN, élu à la mairie de Villers-Le-Château
- Hervé PERREIN, maire de Thibie
- François GRIFFON, maire de Cheniers
- Christian REGNAULT, premier adjoint et président de l'association foncière de Thibie
- Damien MESTRUDE, élu à la mairie de Cheniers
- Patrick DUVAL, élu à la mairie de Cheniers et riverain concerné par le projet
- Aurélie COLLARD, élue à la mairie de Thibie et exploitante agricole concernée par le projet
- Jacques JESSON, premier vice-président délégué aux finances de Châlons Agglo
- Denis FENAT, 1^{er} adjoint à la mairie de Fagnières
- Luc MALET et Valentin BRUNO, président et vice-président de la société de chasse de Thibie

Porteur de projet :

- Théo LABAYE, chef de projets VALOREM
- Nicolas DAVID, responsable VALOREM Amiens

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de Cheniers et Villers-Le-Château (51)

Implantation des 8 éoliennes de Cheniers et Villers-Le-Château



Chiffres clés

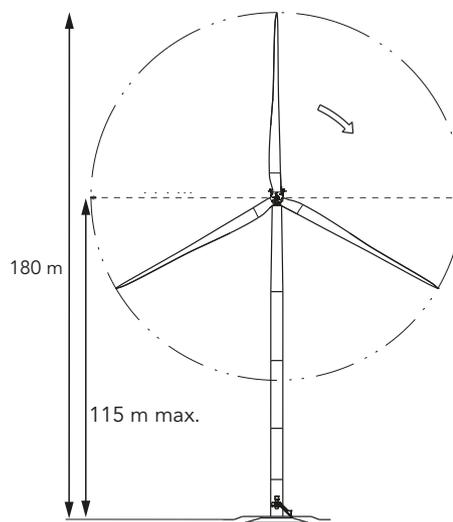
8 éoliennes et 1 poste de livraison

Puissance totale maximale du projet : **36 MW**

Hauteur en bout de pale : **180 m**

Production électrique attendue :

90 500 MWh/an, soit la consommation électrique de **32 000 foyers** environ
(hors chauffage et eau chaude)



 **Valorem**
opérateur en énergies vertes

Votre contact VALOREM
Chargé de Projets

Théo LABAYE
25 rue Vanmarcke
80 000 Amiens
Tél. : 03 22 09 01 09
Mobile : 06 23 52 12 62
theo.labaye@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com

Retrouver les lettres d'informations précédemment distribuées :
www.parc-eolien-de-cheniers-et-villers-le-chateau.fr

Lettre d'information, avril 2019
Distribution : Communes de Cheniers, Villers-Le-Château et Thibie
Directeur de la publication et impressions : VALOREM
www.valorem-energie.com